

Rapport annuel de gestion

2018-2019

CONSEIL
DU STATUT
DE LA FEMME

Québec 

Rapport annuel de gestion

2018-2019

Cette publication a été produite par le Conseil du statut de la femme. Elle est disponible à l'adresse suivante: www.csf.gouv.qc.ca/publications.

Présidente

M^e Louise Cordeau

Direction

Marlène Lefrançois

Coordination de la rédaction

Joanne Isabel

Édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique et mise en page

Guyline Grenier

Révision linguistique

Mélissa Guay

Crédit photo de la ministre

Assemblée nationale du Québec

Crédit photo de la présidente

Hélène Bouffard

Date de parution

Juin 2019

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.csf.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISBN: 978-2-550-84012-1 (version imprimée)

978-2-550-84013-8 (version PDF)

© Gouvernement du Québec

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 24 de la Loi sur l'administration publique, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Ce rapport présente les résultats obtenus au cours de la première année du *Plan stratégique 2018-2021* du Conseil. Il contient de nombreux renseignements d'intérêt public destinés à rendre compte du travail du Conseil au regard des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes au Québec.



Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine,

A handwritten signature in blue ink that reads "Isabelle Charest".

Isabelle Charest

Québec, le 24 mai 2019



**Éclairer
toutes les voix**

Madame Isabelle Charest
Ministre déléguée à l'Éducation
Ministre responsable de la Condition féminine
Édifrice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 mars 2019.



Au cours de la dernière année, le Conseil a poursuivi sa mission de conseiller le gouvernement, de soutenir et d'informer le public tout en accentuant sa transformation numérique. Soucieux de mieux répondre aux attentes de la société québécoise, il a modernisé ses outils de diffusion, d'information et de communication. Sa nouvelle image de marque, un porte-voix inclusif, est le symbole du virage entrepris, et axé sur les besoins de transmission de connaissances en matière d'égalité.

Par ses travaux de recherche, le Conseil a enrichi la réflexion quant aux enjeux d'égalité. La relève agricole féminine et la place occupée par les femmes dans les lieux décisionnels de toutes les régions du Québec ont été deux sujets qui ont fait valoir l'importante contribution des femmes à l'essor économique du Québec.

Je vous saurais gré de transmettre ce rapport annuel à l'Assemblée nationale du Québec conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration publique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

M^e Louise Cordeau

Québec, le 24 mai 2019

Déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents

Les résultats et les renseignements contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2018-2019* du Conseil du statut de la femme relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données, de même que sur les contrôles afférents aux données présentées.

Le présent rapport annuel de gestion :

- décrit fidèlement la mission, les enjeux et les activités de l'organisme;
- expose les objectifs, les indicateurs et les résultats de l'année 2018-2019 — au regard de la planification stratégique — au 31 mars 2019.

Je déclare que, à ma connaissance, les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à cette information sont fiables. Ces données correspondent à la situation telle qu'elle se présentait à la fin de l'année financière. Les personnes qui souhaitent en savoir davantage sur la mission, la structure et les activités du Conseil peuvent consulter son site Web (www.csf.gouv.qc.ca).

La présidente,



M^e Louise Cordeau

Québec, le 24 mai 2019

Table des matières

1	Présentation du Conseil du statut de la femme.....	11
1.1	Organisation.....	11
1.2	Contexte et enjeux.....	15
1.3	Faits saillants 2018-2019.....	18
2	Résultats détaillés 2018-2019.....	21
2.1	Orientation 1: Conseiller la ministre et le gouvernement sur des sujets déterminants et des enjeux critiques.....	21
2.2	Orientation 2: Diversifier les stratégies de communication.....	26
2.3	Orientation 3: Accroître l'efficacité organisationnelle.....	32
3	Utilisation des ressources.....	35
3.1	Ressources humaines.....	35
3.2	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service.....	37
3.3	Ressources informationnelles.....	38
3.4	Résultats financiers 2018-2019.....	39
4	Application des exigences gouvernementales.....	41
4.1	Développement durable et changements climatiques.....	41
4.2	Accès à l'égalité en emploi.....	44
4.3	Égalité entre les femmes et les hommes.....	46
4.4	Emploi et qualité de la langue française dans l'administration.....	46
4.5	Éthique.....	46
4.6	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.....	47
4.7	Accès à l'information et protection des renseignements personnels.....	47
	Annexe 1.....	49
	Annexe 2.....	51
	Annexe 3.....	55
	Annexe 4.....	59

Conseiller
Soutenir
Informer

1 Présentation du Conseil du statut de la femme

1.1 Organisation

Sa mission

Le Conseil du statut de la femme est un organisme gouvernemental de consultation et d'étude. Il conseille la ministre et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité, au respect des droits et au statut de la femme, dans un objectif de justice sociale. De plus, il informe et sensibilise la population québécoise sur toute question en ces matières.

Sa vision

Le Conseil se positionne comme un organisme qui rallie le plus grand nombre de personnes de la société québécoise en vue de l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est un lieu de rencontre de tous les féminismes, une voix incontournable en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Conseil: Un organisme rassembleur reconnu pour sa contribution aux rapports égalitaires entre les femmes et les hommes.

Ses valeurs

Pour guider ses travaux et ses actions au quotidien, le Conseil s'appuie sur cinq valeurs: l'excellence, la rigueur, l'agilité, l'ouverture et l'engagement.

Ses actions

Reconnu pour son expertise en matière d'égalité entre les sexes, le Conseil:

- documente les enjeux d'égalités entre les femmes et les hommes par des recherches et des actions de communication;
- soumet au gouvernement des avis sur des sujets déterminants en matière d'égalité, afin d'éclairer les actions politiques dans l'ensemble des champs d'intervention gouvernementale;

- se prononce sur des projets de loi aux enjeux cruciaux en matière d'égalité, en transmettant des mémoires au gouvernement et en participant à des commissions parlementaires;
- publie et diffuse ses travaux de recherche et d'analyse au moyen de microsites, de capsules, de résumés, de brochures, de bulletins et d'affiches;
- contribue aux réflexions portant sur les enjeux relatifs à l'égalité en prenant part à une variété d'activités publiques.

Le Conseil

Le Conseil du statut de la femme œuvre sous la responsabilité de M^{me} Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine depuis le 5 février 2019.

Il est présidé, depuis le 6 février 2017, par M^e Louise Cordeau.

Aux termes de sa loi constitutive, le Conseil, en plus de sa présidente, se compose de membres nommées par le gouvernement :

- quatre personnes choisies parmi celles recommandées par les associations féminines;
- deux personnes sélectionnées parmi celles recommandées par les groupes socioéconomiques représentatifs;
- deux personnes désignées parmi celles recommandées par les organismes syndicaux;
- deux personnes identifiées parmi celles recommandées par les milieux universitaires.

Six déléguées, issues des ministères et des organismes (désignés ci-dessous), participent également aux séances du Conseil, sans toutefois bénéficier d'un droit de vote :

- Santé et Services sociaux;
- Éducation et Enseignement supérieur;
- Justice;
- Travail, Emploi et Solidarité sociale;
- Culture et Communications;
- Secrétariat du Conseil du trésor.

De plus, une personne du Secrétariat à la condition féminine agit à titre de membre observatrice.

Les membres se prononcent sur les recommandations que le Conseil formule au gouvernement.

Au cours de l'exercice 2018-2019, les membres ont participé à trois séances régulières et à une séance spéciale.

La liste des membres du Conseil au 31 mars 2019 est présentée à l'annexe 1.

Sa structure

Le Conseil fonctionne sous la direction de sa présidente. À titre de dirigeante d'organisme, la présidente conduit les activités du Conseil, en coordonne les travaux et assure la liaison entre le Conseil et la ministre responsable de la Condition féminine. La présidente veille également à la mise en œuvre des décisions qui engagent l'organisme et à la reddition des comptes qui s'y rattachent.

Pour réaliser sa mission, le Conseil s'appuie sur une équipe de 29 personnes réparties au sein des directions suivantes :

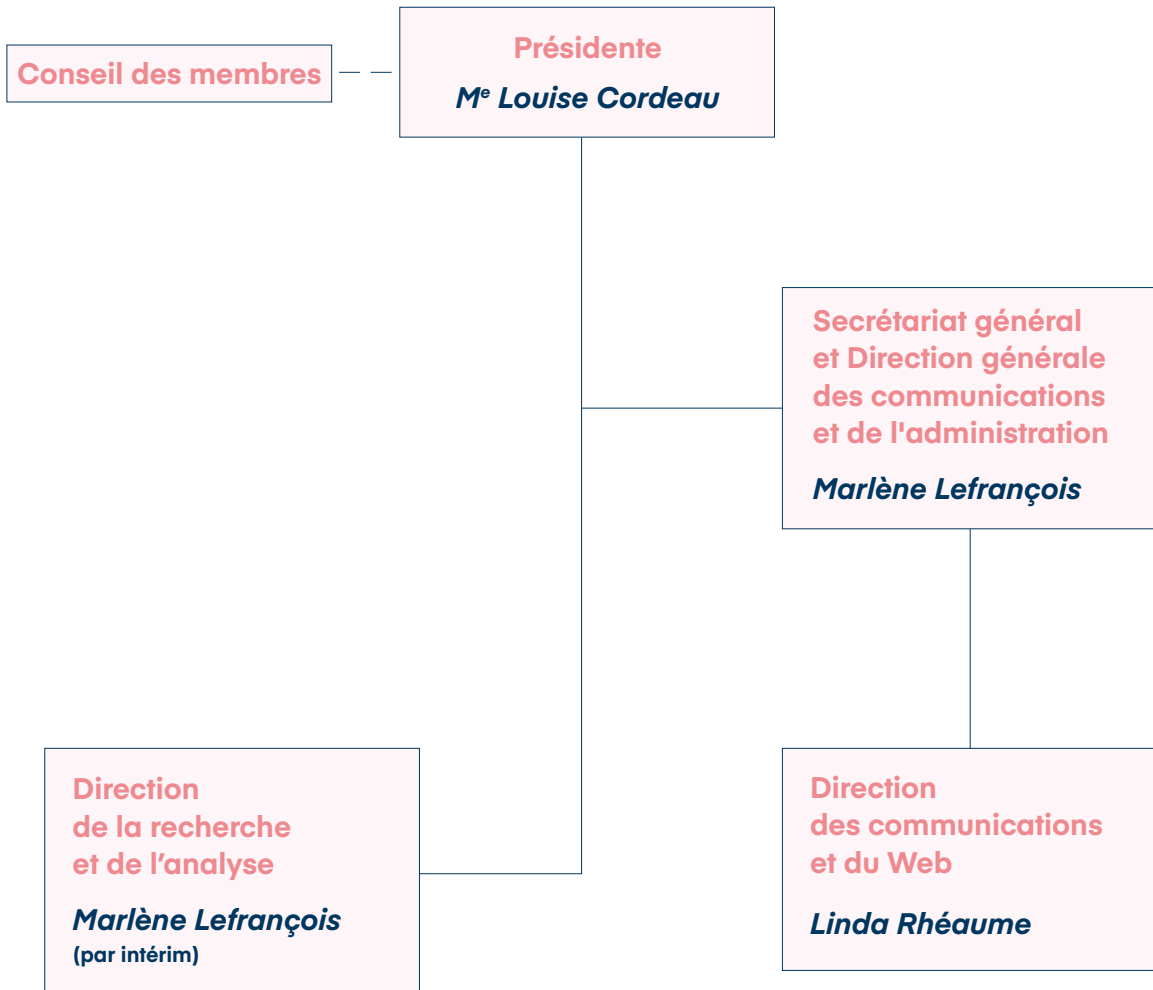
Le Secrétariat général et Direction générale des communications et de l'administration est responsable de la coordination de l'ensemble des dossiers horizontaux et des activités du Conseil. Il assure le lien avec le ministère d'attache. Il a également la charge de la gestion quotidienne des ressources budgétaires, financières, humaines, matérielles et informationnelles.

Sous la responsabilité de la secrétaire générale, la Direction des communications et du Web assume un rôle-conseil stratégique dans la réalisation des activités de communication et de publication en appui aux orientations et aux travaux du Conseil. Elle est responsable de l'édition et de la diffusion des travaux du Conseil, de la coordination des affaires publiques et des relations avec les médias.

La Direction de la recherche et de l'analyse réalise les études qui mènent à la production des avis que le Conseil transmet au gouvernement. Elle réalise par ailleurs des recherches sur les enjeux particuliers qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes.

Depuis 1974, le Conseil administre le plus grand centre canadien de documentation francophone sur le féminisme et la condition féminine : le Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie.

Organigramme au 31 mars 2019



1.2 Contexte et enjeux

Les six premiers mois de l'année 2018-2019 ont été marqués par l'irruption, sur l'ensemble de la planète, de grands dossiers relatifs aux enjeux d'égalité. Un mouvement mondial s'est levé pour s'insurger contre les violences faites aux femmes, toujours d'actualité au 21^e siècle. De l'ONU Femmes, à New York, à Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations en France, en passant par le Québec, de nombreuses organisations ont fait voix commune. Ensemble, elles ont dénoncé les violences sexuelles et conjugales ou les inégalités entre les femmes et les hommes. Elles ont également souligné l'apport extraordinaire des femmes dans l'ensemble des sphères de la société, en particulier dans les domaines des affaires, des sciences ou encore des métiers dits non traditionnels.

Dès son arrivée au pouvoir, le premier gouvernement de la Coalition Avenir Québec s'est engagé à mener des actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il y a d'abord eu la nomination d'un conseil des ministres paritaire, ensuite la désignation d'un Comité d'expertes et d'experts chargé de se pencher sur l'accompagnement face à la justice des personnes victimes de violences sexuelles. Une initiative à laquelle le Conseil du statut de la femme est associée en étant mandaté par la ministre responsable de la Condition féminine afin de mettre son expertise au service de ce Comité. La violence envers les femmes est en effet une préoccupation du Conseil depuis sa création, en 1973.

Le Conseil est par ailleurs interpellé par certains enjeux de société, tels la réforme du mode de scrutin et la réforme du droit de la famille.

Les femmes étant plus nombreuses que les hommes à offrir des soins destinés aux personnes âgées, le Conseil est aussi grandement intéressé par les travaux qui entourent l'élaboration d'une politique nationale en matière de proche aidance.

Dans ce contexte, le Conseil entend poursuivre son rôle auprès du gouvernement en lui soumettant son avis sur des sujets déterminants et cruciaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, afin d'éclairer et de soutenir ses actions politiques dans les différents champs d'intervention de l'État.

En un coup d'œil

Portrait des Québécoises

Les femmes reçoivent un
**salaire moyen
inférieur**
à celui des hommes

Salaire horaire en 2017

23,58 \$
Femmes

26,25 \$
Hommes

Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs

En 2018, les femmes occupent :

- **42 %** des sièges de député-e-s à l'Assemblée nationale
- **47 %** des postes de cadres dans la fonction publique québécoise
- **48 %** des sièges aux conseils d'administration des sociétés d'État

Les femmes demeurent
sous-représentées
en politique municipale

19 %
Mairesse

35 %
Conseillères
municipales

La proche aidance au Québec

En 2012

Environ **1/4** de la population se trouve en situation de proche aidance

1 675 700
personnes se déclarent proches aidantes

58 %
Femmes

42 %
Hommes

La relève agricole féminine au Québec

La contribution économique et sociale
de la relève féminine est une **clé essentielle**
à la poursuite du développement de l'agriculture

1.3 Faits saillants 2018-2019

La période 2018-2019 marque la première année de déploiement du *Plan stratégique 2018-2021* du Conseil. Véritable feuille de route, il oriente les actions du Conseil pour la réalisation de sa mission dans un contexte de changements et en tenant compte de la complexité des enjeux en matière d'égalité.

L'année 2018-2019 a vu l'élection d'un nouveau gouvernement, mais également des nominations ministérielles. Le Conseil du statut de la femme a ainsi successivement vécu trois changements de ministre responsable de la Condition féminine.

Reconnu pour son expertise en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil a pour double mandat de conseiller la ministre responsable de la Condition féminine et d'informer la population sur les questions d'égalité. Au cours de l'année 2018-2019, il a publié un total de 12 nouvelles productions.

Les équipes de recherche et de communication ont travaillé en étroite collaboration pour produire ces publications, offertes prioritairement en version numérique, par souci d'atteindre davantage son public cible et de travailler dans un objectif de développement durable.

Trois mémoires ont été produits dans la dernière année ayant pour thèmes la violence conjugale, les normes du travail ainsi que l'équité salariale, des thématiques relatives aux projets suivants:

- Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023;
- Projet de loi n° 176: Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail;
- Projet de loi n° 10: Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

Quatre portraits, études ou compilations de données statistiques ont été produits :

- *La relève agricole féminine au Québec — Remuer ciel et terre* (11 octobre 2018);
- *Portrait des Québécoises* — Édition 2018 (12 décembre 2018);
- *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs* — Compilation 2018 (11 mars 2019);
- *Quelques constats sur la monoparentalité au Québec* (29 mars 2019).

De plus, une publication thématique intitulée *L'origine « véritable » du 8 mars* a été produite et diffusée en 2019 à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Afin de présenter des contenus accessibles et synthétisés de certaines de ses recherches, le Conseil a créé et mis en ligne quatre microsites liés aux travaux suivants : *Les proches aidantes et les proches aidants au Québec — Analyse différenciée selon les sexes*; *La relève agricole féminine au Québec — Remuer ciel et terre*; *Portrait des Québécoises* — Édition 2018 et *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*.

Au cours de l'année 2018-2019, des campagnes de promotion ont permis de sensibiliser de façon ciblée certains milieux et organismes. Ce fut le cas avec la mise en valeur du portrait des personnes proches aidantes (*Les proches aidantes et les proches aidants au Québec — Analyse différenciée selon les sexes*) à l'occasion de la semaine consacrée à la proche aidance, en novembre 2018; ou encore avec la publication de publiereportages dans le magazine *Protégez-Vous* et d'une publicité destinée à la promotion de l'éducation à l'égalité dans le magazine *L'actualité*.

Enfin, le Conseil s'est engagé dans le projet gouvernemental de transformation du milieu de travail, eu égard à la Stratégie de gestion des ressources humaines 2018-2023, de la Vision immobilière du Québec, de la Stratégie pour une administration publique numérique et de la Politique de mobilité durable-2030.

Le tableau sommaire des résultats est présenté à l'annexe 2.

Résultats

2 Résultats détaillés 2018-2019

Le *Plan stratégique 2018-2021* se fonde sur trois enjeux et trois grandes orientations pour guider les actions du Conseil.

- Enjeu 1: Des travaux de recherche et des avis crédibles et accessibles
 - Orientation 1: Conseiller la ministre et le gouvernement sur des sujets déterminants et des enjeux critiques
- Enjeu 2: Le rayonnement du Conseil et de son expertise
 - Orientation 2: Diversifier les stratégies de communication
- Enjeu 3: La gestion des connaissances et la mobilisation
 - Orientation 3: Accroître l'efficacité organisationnelle

2.1 Orientation 1: Conseiller la ministre et le gouvernement sur des sujets déterminants et des enjeux critiques

Axe 1: Conseil

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat
1.1 Poursuivre la production de recherches et d'avis	Nombre de recherches et d'avis produits	Au moins 10	12 productions: <ul style="list-style-type: none">• 3 mémoires• 4 portraits et 4 microsites• 1 feuillet thématique
	Pourcentage de recherches et d'avis présentés	100%	100% des recherches et des avis
	Date d'actualisation du cadre de recherche	31 mars 2021	Démarche en cours selon le calendrier établi

Les mémoires

Le Conseil a produit trois mémoires entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019.

Dans son mémoire intitulé *Vers un nouveau plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale*, le Conseil insiste sur l'importance de prévenir la violence au moyen d'un programme d'éducation aux sexualités et à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il préconise également la mise en place d'une campagne de sensibilisation destinée à une large population. De plus, il fait valoir l'importance de promouvoir et d'améliorer les services offerts aux victimes de violence, notamment en faisant mieux connaître les ressources disponibles, leurs droits et le processus judiciaire, et en offrant des formations en milieu de travail.

En mai 2018, le Conseil a présenté son *Mémoire sur le projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail* devant la Commission de l'économie et du travail. Il constate que plusieurs dispositions prévues au projet de loi font écho à des recommandations qu'il a formulées en 2002.

En mars 2019, avec son mémoire *Pour une reconnaissance juste et équitable des emplois à prédominance féminine* déposé en Commission parlementaire, le Conseil se prononce sur le Projet de loi n° 10: Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

Les portraits, les études et les statistiques

Quatre portraits, études ou compilations de données statistiques ont été produits.

En octobre 2018, le Conseil a publié le portrait *La relève agricole féminine au Québec — Remuer ciel et terre*. Les chemins empruntés par trois agricultrices de la relève y sont décrits au regard de leur mode d'établissement et de leur type de production agricole. La publication met également en lumière certains enjeux propres à la relève agricole féminine, notamment l'accès au financement, la reconnaissance sociale ou encore la conciliation travail-famille. Elle souligne par ailleurs la contribution économique et sociale des agricultrices. Ce portrait a été présenté à de nombreux partenaires et sur différentes tribunes. L'analyse qui y est amorcée se poursuit en 2019, en vue d'émettre un avis destiné à mettre en lumière la contribution économique des femmes en agriculture et les enjeux entourant leur établissement en ce domaine.

L'édition 2018 du *Portrait des Québécoises* a été rendue publique en décembre 2018. Elle présente les plus récentes données disponibles dans neuf domaines: la démographie, la situation familiale, l'éducation, le travail, le revenu, la politique et la gouvernance, l'emploi du temps, la santé et la violence. La situation des femmes en 2018 y semble favorable sous plusieurs aspects, notamment en matière de scolarité et d'accès à l'emploi. La présence des femmes a aussi progressé dans certaines professions traditionnellement masculines. Néanmoins, les femmes continuent d'accorder plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et elles agissent plus souvent comme proche aidante. Les données publiées dans ce portrait ont été largement diffusées, notamment à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

En mars 2019, le Conseil, en collaboration avec l'organisme Citoyenneté jeunesse, a rendu publiques des statistiques sur la présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs. Dans la foulée de sa compilation 2018, le Conseil a consulté près de 600 organisations dans le but de produire 20 feuillets, un pour chaque région administrative et un pour l'ensemble du Québec. Si la représentation des femmes a progressé dans plusieurs secteurs d'activité, les milieux paritaires, c'est-à-dire ceux où la proportion de femmes se situe entre 40 et 60 %, se rapportent plus souvent aux secteurs traditionnellement associés aux femmes, comme l'éducation, la santé et la culture, qu'à ceux traditionnellement masculins, comme la politique, la haute fonction publique et les affaires. Il ressort également de cette compilation que les femmes sont généralement plus présentes dans les instances régionales que dans les instances nationales qui les chapeautent.

Le Conseil a également rendu publique, en mars 2019, une étude sur la monoparentalité: *Quelques constats sur la monoparentalité au Québec*. À partir de données statistiques, celle-ci montre qu'une famille québécoise sur quatre est monoparentale en 2016 et que 75 % des familles monoparentales sont dirigées par des femmes. Si la situation socioéconomique des familles monoparentales s'est améliorée entre 1971 et 2016, plusieurs d'entre elles demeurent vulnérables. Les constats qui se dégagent de cette étude ont notamment été rapportés dans le cadre d'un panel sur la conciliation travail-famille organisé par Premières en affaires le 22 mars 2019 et auquel la présidente du Conseil a participé.

Publication thématique : 8 mars 2019

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Conseil a produit un feuillet, *L'origine « véritable » du 8 mars*. Diffusé sur la page thématique consacrée à la Journée du 8 mars de son site Web, ce feuillet présente des faits historiques et internationaux visant à faire découvrir les racines de cette journée spéciale.

Microsites

Afin de vulgariser les résultats de ses travaux de recherche et pour toucher un public plus large et diversifié, le Conseil a produit au cours de l'année quatre microsites. Rattachés à l'onglet Édition numérique de son site Web, ces microsites présentent les résultats synthétisés de ses travaux de façon intuitive et accessible. Cette nouvelle façon de procéder a entraîné une hausse des consultations du site Web du Conseil : + 13,7 %.

Un microsite sur la proche aidance a été produit en avril 2018 pour présenter les résultats du portrait rendu public en mars de la même année et offrir au public l'occasion de tester ses connaissances sur le sujet.

Une édition numérique du portrait *La relève agricole féminine au Québec — Remuer ciel et terre* a également été produite, de même que de l'édition 2018 du *Portrait des Québécoises*.

Enfin, une quatrième édition numérique a été mise en ligne en mars 2019 : *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*. Pour cette version, une carte interactive a été créée afin de rendre aisément accessibles les données et les faits saillants de toutes les régions du Québec.

Cadre de recherche

Dans une perspective d'amélioration continue, le Conseil s'est fixé pour objectif d'actualiser son cadre de recherche d'ici le 31 mars 2021. À cet effet, il a amorcé en janvier 2019 une réflexion sur ses modes de fonctionnement, notamment sur la nature de ses productions et sur le choix de ses thèmes de travail. L'exercice mènera à la production d'un guide, lequel permettra l'optimisation et l'harmonisation des processus de travail et servira de repères à l'ensemble du personnel.

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat
1.2 Améliorer les outils de mesure de la progression effective de l'égalité au Québec	Pourcentage des outils de mesure améliorés	s.o.	Les deux outils du Conseil sont en révision en vue de la prochaine édition

Après la parution, en décembre 2018, du *Portrait des Québécoises*, le Conseil a débuté une réflexion sur le contenu de la prochaine édition de ce portrait, laquelle devra davantage tenir compte des productions en cours dans les différents ministères et organismes ainsi que des besoins exprimés par certains groupes de femmes des régions.

Par ailleurs, s'agissant de la compilation de données sur la présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs publiée en mars 2019, le Conseil a déjà apporté un certain nombre de modifications afin de bonifier l'actuelle publication numérique. Il entend, dans les prochaines années, refléter mieux encore l'état de la situation dans les différentes sphères d'activités tant au plan national que régional.

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat
1.3 Mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations du Conseil	Date de mise en place du mécanisme	31 mars 2019	Choix d'un mécanisme de suivi des recommandations du Conseil en février 2019
	Bilan de suivi des recommandations	s.o.	s.o.

Le *Plan stratégique 2018-2021* du Conseil fait état de la mise en place d'un mécanisme de suivi des recommandations émises par le Conseil. Ce mécanisme a été choisi et son déploiement aura lieu à partir du printemps 2019.

2.2 Orientation 2: Diversifier les stratégies de communication

Axe 2: Communication

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat
2.1 Renforcer les mécanismes de consultation des personnes et des milieux intéressés	Nombre d'activités de consultation	Au moins 2	5 consultations
	Nombre de collaborations	Au moins 10	20 collaborations
	Date de réalisation du bilan annuel des collaborations	31 mars 2019	31 mars 2019

Consultations

Afin d'alimenter ses travaux, la Direction de la recherche et de l'analyse du Conseil a procédé au cours de l'année à cinq consultations.

1. Pour ses travaux sur la relève agricole féminine, une étude empirique a été menée auprès de 22 agricultrices établies dans différents types de productions à travers l'ensemble du Québec.
2. Des représentants de différents organismes concernés par la relève agricole ont également été consultés à l'occasion de cette même étude, le but étant de connaître leurs points de vue sur les enjeux que pose l'établissement de la relève féminine en agriculture.
3. Des personnes-ressources ont été sollicitées pour accéder à des données sur la présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs, mais aussi pour déterminer les méthodes les plus propices pour obtenir de pareilles données.
4. Dans le cadre de recherches actuellement en cours et ayant pour sujet les personnes âgées, du personnel de la santé et de la proche aidance, ainsi qu'un certain nombre d'expertes et d'experts ont été consultés. Cette démarche a permis d'enrichir ou de valider des lectures de situations et de connaître les pistes que ces personnes entrevoient pour l'amélioration des soins de santé.

5. Au moment où le Conseil prépare un état de situation sur les métiers d'urgence (policières, pompières, ambulancières), différentes personnes-ressources ont été consultées afin d'obtenir des données ou de mieux comprendre le processus de formation, d'accès et de maintien à l'emploi et de progression de carrière dans ces secteurs.

Collaborations

Afin de procéder à une diversification de ses moyens de communication et dans une volonté affirmée de toucher de nouveaux publics, le Conseil a multiplié, au cours de l'année 2018-2019, les collaborations avec des personnes et des milieux intéressés et engagés en matière d'égalité. Ces initiatives ont permis la création de nouveaux partenariats.

Les collaborations sont listées par sujet dans le tableau ci-dessous.

Sujets	Nature de la collaboration	Collaborateurs
Accès des femmes à l'emploi et au logement	1. Participation au Comité Agir ayant pour but de mener une recherche-action	Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale
Conciliation travail-famille	2. Participation à un panel organisé par Premières en affaires	Premières en affaires
Éducation	3. Participation au comité d'expertes et d'experts d'un projet de formation sur l'éducation à l'égalité	Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale
Femmes en politique	4. Participation à la Table des partenaires femmes et politique municipale pour le Défi parité	Secrétariat à la condition féminine
	5. Participation à la table ronde du Colloque Femmes en finance	Cercle finance du Québec
Femmes et jeunes dans les instances	6. Collecte et compilation de données sur la présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs	Citoyenneté jeunesse
Kaléidoscope — Livres jeunesse	7. Rencontres exploratoires pour déterminer les avenues de partenariat possibles	YWCA Québec
Métiers non traditionnels	8. Participation au Comité consultatif sur les femmes camionneuses	Camo-route, comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du transport routier au Québec
	9. Partage d'expertise au Comité légal harcèlement sexuel — Construction	Action travail des femmes

Sujets	Nature de la collaboration	Collaborateurs
Pauvreté	10. Rédaction commune d'un compte rendu de la journée sur le revenu minimum garanti	Commission des droits de la personne et de la jeunesse
		Comité consultatif de lutte contre la pauvreté
Première femme sur un billet de banque	11. Collaboration avec la Banque du Canada pour le lancement au Québec du nouveau billet de 10\$ orné du portrait de Viola Desmond, première femme canadienne à figurer sur un billet de banque	Banque du Canada
Prix Agir pour l'égalité	12. Création d'un prix visant à promouvoir les pratiques organisationnelles favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes	Chambre de commerce et d'industrie de Québec
Proche aidance	13. Participation à la Journée de réflexion sur la proche aidance et production d'une note de réflexion	Ministère de la Santé et des Services sociaux
	14. Participation à une journée de réflexion sur les besoins des proches aidantes et des proches aidants de personnes âgées sur le territoire du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	L'Appui
Reconnaissance des femmes marquantes	15. Désignation de femmes marquantes dans la Banque de candidature aux hommages toponymiques et proposition de nouveaux noms	Commission de toponymie du Québec
	16. Discussion sur les objectifs de commémoration du ministère de la Culture et des Communications (Direction générale du patrimoine et des immobilisations)	Ministère de la Culture et des Communications
Relève agricole féminine	17. Discussion sur la mesure 2.4.4 (concernant l'entrepreneuriat féminin agricole) de la <i>Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021 — Ensemble pour l'égalité</i>	Secrétariat à la condition féminine
		Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Retraite	18. Participation à la consultation de Retraite Québec sur son nouveau plan stratégique	Retraite Québec
Violence	19. Participation au Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale	Bureau du Coroner
	20. Participation à la réunion des ministères et des organismes concernés par des mesures inscrites dans le <i>Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i>	Secrétariat à la condition féminine

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat	
			2018-2019	2017-2018
2.2 Élargir le lectorat de la <i>Gazette des femmes</i>	Pourcentage d'augmentation du nombre d'abonnements à l'infolettre	10%	6 879	7 320
			- 6,0%	
	Pourcentage d'augmentation du nombre de consultations de la <i>Gazette des femmes</i>	10%	285 779	252 015
			+ 13%	

Le magazine *Gazette des femmes* est un outil d'information et de communication. Depuis sa création en 1979, il relaie des valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes. Le magazine est exclusivement offert en version numérique depuis 2011.

Après sept années de publication numérique, il était important de prendre un temps d'arrêt, de dresser un nouveau portrait du lectorat du magazine et de revoir sa stratégie de communication.

Dans ce contexte, un comité éditorial a été créé au début de l'année 2019 afin de mieux envisager la planification et l'évolution du magazine. L'objectif poursuivi est de proposer les grandes orientations de la ligne éditoriale, des contenus, des améliorations et d'encadrer les actions de communication et de promotion.

À la suite des premières recommandations, une nouvelle rubrique « Thème du mois » a vu le jour. Elle propose une ambiance, un visuel et une série d'articles liés au contenu. La première rubrique a été publiée en mars 2019 sous le titre « Les nouveaux médias : place aux femmes et au féminisme ! »

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat
2.3 Sensibiliser le public aux conditions de vie des Québécoises	Nombre de publications thématiques	s.o.	1 publication thématique • Feuilleton <i>L'origine « véritable » du 8 mars — 2019</i>

Le Conseil poursuit par ailleurs la publication de ses travaux de recherche et de nouvelles publications thématiques seront produites chaque année. Les sujets seront choisis en fonction de l'actualité et de l'action gouvernementale en matière d'égalité.

Stratégies de communication du Conseil

Le Conseil a réalisé des stratégies de communication et d'affaires publiques afin de faire rayonner davantage ses publications auprès des publics cibles.

Promotion et affaires publiques

Publications	Moyens de communication	Rayonnement
<i>Les proches aidantes et les proches aidants au Québec — Analyse différenciée selon les sexes</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqué de presse • Édition numérique (microsite) • Campagne publicitaire • Article dans la <i>Gazette des femmes</i> • Relance en novembre: communiqué de presse et entrevues 	<ul style="list-style-type: none"> • Envois ciblés à plusieurs médias et émissions d'affaires publiques • Campagne publicitaire dans plusieurs magazines spécialisés • Article intitulé «Proche aidance: un portrait qui donne l'heure juste» publié dans la <i>Gazette des femmes</i>
<i>La relève agricole féminine au Québec — Remuer ciel et terre</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement public au marché Jean-Talon de Montréal • Édition numérique (microsite) • Médias sociaux • Article dans la <i>Gazette des femmes</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 20 entrevues, mentions et articles de fond — Promotion du microsite • Article publié le vendredi 12 octobre 2018 sur la page Facebook de la <i>Gazette des femmes</i> • Du 11 au 22 octobre 2018, 37 gazouillis ont été publiés sur le fil Twitter du Conseil — Imprimés 15 108 fois sur des fils d'actualité
<i>Portrait des Québécoises — Édition 2018</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqué de presse • Édition numérique (microsite) • Publireportage • Médias sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Envois personnalisés de la version électronique du portrait à plusieurs médias et aux membres de la Tribune de la presse • Publireportage mis en ligne dans le magazine <i>Protégez-Vous</i> qui touche 435 000 citoyens et citoyennes par le biais de ses publications
<i>Feuillets <i>Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs</i> — Compilation 2018</i> (soit 19 feuillets régionaux et 1 pour l'ensemble du Québec)		
	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqué de presse: un «national» et 19 «régionaux» • Médias sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des feuillets aux principaux quotidiens de toutes les régions du Québec, qui ont publié des textes sur les feuillets • Sept stations de radio et de télévision ont sollicité et obtenu des entrevues avec le Conseil
<i>Quelques constats sur la monoparentalité</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Copie PDF de l'étude mise en ligne sur le site Web du Conseil • Différents messages et statistiques ont été diffusés sur le compte Twitter du Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> • Début des activités de communication au printemps 2019

En plus de la diffusion de ses publications, le Conseil réalise des campagnes de communication ponctuelles afin de faire connaître le contenu de ses travaux et ses activités à un grand nombre de personnes et pour toucher une diversité de milieux.

Campagne de promotion sur l'éducation à l'égalité

Dans le but de faire la promotion de l'importance de l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, le Conseil a publié un article consacré à ce sujet dans l'édition de novembre 2018 du magazine *L'actualité*. Le contenu de ce publiereportage a été conçu par le Conseil. Le lectorat du magazine *L'actualité* est estimé à 947 000 personnes. La diffusion de l'article sur les réseaux sociaux a généré près de 48 000 impressions. De plus, l'article a été le deuxième contenu le plus cliqué dans l'infolettre envoyée le 12 octobre 2018 par *L'actualité* à ses abonné.e.s.

Journée internationale des droits des femmes — Édition 2019

Le Conseil a profité de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2019, pour dévoiler sa nouvelle image de marque sur l'ensemble de ses canaux de communication (site Web, infolettre, Twitter).

La présidente du Conseil du statut de la femme, M^e Louise Cordeau, a également accordé une entrevue à l'équipe des médias sociaux du ministère du Conseil exécutif. Cette capsule a été mise en ligne le 8 mars sur l'ensemble des médias sociaux du Gouvernement du Québec, en plus de l'être sur le site Web du Conseil.

Le Conseil a aussi procédé à des placements publicitaires dans les éditions papier des principaux quotidiens du Québec et sur leurs sites Internet, ainsi que dans le cahier thématique sur le programme Leadership au féminin publié dans le *Journal de Québec*.

Présence médiatique dans l'espace public

Plus d'une cinquantaine d'entrevues ont ainsi été accordées par la présidente du Conseil du statut de la femme et par du personnel de la Direction de la recherche et de l'analyse, notamment pour diffuser et discuter des récentes publications du Conseil.

2.3 Orientation 3: Accroître l'efficacité organisationnelle

Axe 3: Compétence

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat
3.1 Soutenir le maintien et le développement de l'expertise	Nombre de jours/personne de formation	Au moins 2	2,79 jours/personne
	Nombre d'activités de transmission des connaissances	Au moins 5	10 activités pour le personnel

Le personnel du Conseil a participé à des activités de formation pour favoriser le développement de ses compétences, notamment liées à la rédaction stratégique, l'analyse de données, l'éthique et le développement durable. D'autres activités, comme la participation à des colloques, des congrès et des conférences, ont également permis d'enrichir les connaissances de quelques personnes au Conseil et d'en faire bénéficier l'ensemble du personnel.

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat
3.2 Susciter une plus grande mobilisation du personnel	Nombre de mesures mises en place	Au moins 2	7 mesures pour le personnel

Le Conseil s'est engagé en 2018-2019 dans la démarche gouvernementale de transformation organisationnelle dirigée par le Secrétariat du Conseil du trésor en vue d'optimiser ses processus de travail et d'obtenir une plus grande mobilisation du personnel et une meilleure efficacité dans la gestion de ses ressources.

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat
3.3 Optimiser les procédures de fonctionnement de l'organisation	Pourcentage des procédures optimisées	Assemblée: 80 % Mission: 50 % Admin.: 30 %	33 documents recensés: <ul style="list-style-type: none"> • 2 abolis • 2 mis à jour Ajout de 9 nouvelles procédures

Comme planifié, le Conseil a inventorié ses procédures de fonctionnement afin d'en faire le bilan, de procéder à l'identification de cibles précises d'ici 2021 et de la suite à donner pour chacune d'entre elles. Des 33 documents recensés, 2 ont été abolis, 2 mis à jour et il y a eu l'ajout de 9 nouvelles procédures.

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat	
3.4 Moderniser les outils de diffusion	Nombre d'outils de diffusion modernisés	s.o.	4 outils modernisés	
	Nombre d'abonnements aux publications	300	2018-2019 264	2017-2018 48

1. Site Web du Conseil — Ajout d'une section pour accéder à des versions synthèses et numériques des documents de recherche

Les publications du Conseil sont prioritairement offertes en version numérique. Le Conseil a créé, en 2018, un gabarit Web afin de faciliter la production de versions synthèses et interactives des différentes recherches du Conseil. Ces nouvelles versions présentent un contenu adapté au numérique. Au cours de l'année, le Conseil a publié quatre éditions numériques, distinctes du document imprimé, et adaptatives, c'est-à-dire pouvant être consultées à partir de tous les types d'appareils mobiles (cellulaire, tablette, etc.).

2. Conception d'une carte interactive du Québec

Dans sa plus récente édition numérique *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, le Conseil a conçu une carte interactive du Québec. Celle-ci permet de naviguer aisément d'une région à l'autre et de consulter les données et les faits saillants propres à chacune d'elle.

3. Formulaire de commande en ligne

Depuis le 11 mars 2019, le Conseil offre la possibilité aux internautes de commander les versions papier de ses publications à partir d'un formulaire disponible en ligne. Cette initiative permet au Conseil de gérer plus efficacement l'envoi de ses publications imprimées et de connaître précisément les publics cibles qui s'y intéressent.

4. Nouvelle infolettre du Conseil

Depuis la refonte graphique du site Web du Conseil, en décembre 2017, une section «Abonnez-vous» permet aux internautes de manifester leur intérêt à faire partie de la liste de diffusion du Conseil pour recevoir des informations sur ses dernières actualités et publications.

En mars 2019, le Conseil a produit sa première infolettre avec sa nouvelle image de marque. Sous le titre «Éclairer toutes les voix», celle-ci a permis de faire rayonner les publications récentes du Conseil auprès de ses abonné.e.s et de 63 journalistes.

3 Utilisation des ressources

3.1 Ressources humaines

Au 31 mars 2019, le Conseil disposait d'un effectif de 29 personnes.

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Secteur d'activité	2018-2019	2017-2018
Bureau de la présidente	3	3
Secrétariat général et Direction générale des communications et de l'administration	4	4
Direction des communications et du Web	12	11
Direction de la recherche et de l'analyse	10	10
Total	29	28

Heures rémunérées par secteur d'activité

Secteur d'activité	Heures rémunérées 2018-2019	Heures rémunérées 2017-2018
Bureau de la présidente	5 702	3 702,5
Secrétariat général et Direction générale des communications et de l'administration	6 438	5 888
Direction des communications et du Web	19 525,66	18 368
Direction de la recherche et de l'analyse	16 417,44	16 971
Total en heures rémunérées	48 083,10	44 929,5
Total en équivalent temps complet (ETC) transposés (total heures rémunérées / 1 826,3)	26,33	24,60

Formation et perfectionnement du personnel

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

Champ d'activité	2018	2017
	\$	
Favoriser le perfectionnement des compétences	2 946	3 865
Favoriser le développement d'habiletés de gestion	4 450	4 325
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	2 205	4 780
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	1 500	4 005
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	2 162	950

Note: La reddition de comptes de la formation s'effectue sur l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2018	2017
Proportion de la masse salariale	0,71 %	1 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	2,79	3
Somme allouée par personne	474 \$	664 \$

Note: L'écart de la proportion de la masse salariale en 2018 s'explique eu égard à plusieurs formations à coût nul.

Jours de formation par catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	2018	2017
Cadre	20,75	34,5
Professionnel	44,07	30,06
Fonctionnaire	13,29	17,43

Indicateur du taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel permanent

	2018-2019	2017-2018
Taux de départ volontaire	15 %	24 %

Départ à la retraite

Deux départs à la retraite ont eu lieu au cours de l'exercice financier 2018-2019.

3.2 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3 h	Nombre d'employées et d'employés au 31 mars 2019
Personnel d'encadrement	6 615,05	s.o.	6 615,05	3,63	4
Personnel professionnel	25 912,86	83,65	25 996,51	14,23	17
Personnel de bureau, technicien et assimilé	15 395,19	76,35	15 471,54	8,47	8
Total global	47 923,10	160,00	48 083,10	26,33	29

Contrats de service

Le Conseil a conclu deux contrats de service de 25 000\$ et plus entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019, en publicité et en services informatiques.

Les détails sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://seao.ca>.

3.3 Ressources informationnelles

Au cours de l'exercice 2018-2019, une somme totale de 169 443\$ a été consacrée aux technologies de l'information. Cette somme comprend les investissements de 4 426\$ ainsi que 165 017\$ pour les opérations et la rémunération relative aux ressources informationnelles. Afin de soutenir sa mission d'informer le public, les montants investis ont notamment été affectés à la création d'un gabarit Web permettant d'adapter les publications du Conseil en version numérique. Également, afin de mieux cibler les envois de ses publications papier, un formulaire de commande a été intégré à son site Web.

Coûts prévus et coûts réels en ressources informationnelles 2018-2019

Catégorie de coûts	Coûts capitalisables prévus (investissements)	Coûts capitalisables réels (investissements)	Coûts non capitalisables prévus (dépenses)	Coûts non capitalisables réels (dépenses)
	\$			
Activités de continuité	5 000	4 426	176 300	165 017
Projets	0	0	0	0
Total	5 000	4 426	176 300	165 017

Audit de la sécurité de l'information

Comme prévu dans le plan pluriannuel 2017-2020 de la sécurité informationnelle du Conseil, des mesures correctrices ont été mises en place au cours du dernier exercice financier. Il s'agit, notamment, de la révision des tâches liées à la gouvernance de la sécurité des actifs informationnels, ainsi qu'une proposition de politique de gestion des droits d'accès aux répertoires électroniques. De plus, un mécanisme de maintenances régulières des serveurs est désormais en place ainsi qu'un plan de relève de nos bases de données.

3.4 Résultats financiers 2018-2019

	Budget de dépenses 2018-2019	Dépenses réelles 2018-2019	Dépenses réelles 2017-2018	Écart
	\$			
Rémunération	2 259 300	2 061 840	1 821 567	240 273
Fonctionnement	1 049 400	713 727	692 991	20 736
Amortissement	15 000	1 654	3 716	-2 062
Total des dépenses	3 323 700	2 777 221	2 518 274	258 947
Total des investissements en immobilisations	20 000	4 426	4 567	- 141

4 Application des exigences gouvernementales

4.1 Développement durable et changements climatiques

Le deuxième *Plan d'action de développement durable 2016-2020* du Conseil a été publié en avril 2016. Il présente les 15 actions que le Conseil prévoit réaliser afin de contribuer à la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*.

Objectif gouvernemental	1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
Action	Mettre en œuvre des pratiques et des activités écoresponsables contribuant à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020
Indicateurs	Nombre de mesures significatives adoptées
Cibles	3 mesures significatives, dont 1 avant le 31 mars 2017
Résultats	Mesures écologiques d'impression : utilisation de papier recyclé et programmation d'impression recto verso par défaut
	Diminution significative du nombre d'impressions papier des publications
Action	Favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par le personnel du Conseil et les membres de son assemblée
Indicateurs	Nombre de mesures incitatives mises en place
Cibles	2 mesures incitatives, dont 1 avant le 31 mars 2017
Résultats	Transmission d'informations incitant le covoiturage
	Souscription à l'Abonne-bus
	Utilisation du transport collectif lors des assemblées des membres
	Acquisition d'un équipement de visioconférence pour réduire le nombre de déplacements
Action	Faire en sorte que les événements et les réunions organisés par le Conseil soient écoresponsables
Indicateurs	Pourcentage d'événements ayant fait l'objet d'une organisation écoresponsable
Cibles	Augmentation du pourcentage d'événements écoresponsables
Résultats	Le Conseil a fait l'acquisition d'un équipement de visioconférence qu'il a utilisé pour des rencontres avec des partenaires du milieu ou pour les assemblées, lorsque possible
	Utilisation de matériel recyclable et réutilisable lors des assemblées

Action	Appliquer des critères écoresponsables lors des acquisitions de l'organisation
Indicateurs	Date d'adoption de la Politique d'acquisition écoresponsable Nombre d'acquisitions écoresponsables effectuées
Cibles	31 mars 2018 Augmentation du nombre d'acquisitions écoresponsables faites chaque année
Résultats	Le Conseil entend adopter sa Politique d'acquisition écoresponsable au cours de la prochaine année

Objectif gouvernemental	1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et les organismes
Action	Procéder à l'analyse différenciée selon les sexes de certaines mesures fiscales et budgétaires
Indicateurs	Nombre de documents transmis au ministre des Finances
Cibles	1 document par année
Résultat	Analyse effectuée pour la publication <i>Les proches aidantes et les proches aidants au Québec — Analyse différenciée selon les sexes</i>

Action	Appliquer les principes de développement durable dans les publications de l'organisation
Indicateurs	Nombre de publications ayant fait l'objet d'une analyse
Cibles	1 publication par année à compter du 1 ^{er} avril 2017
Résultats	Analyse effectuée au regard des impressions de toutes les publications du Conseil, ce qui a mené à une réduction considérable des impressions

Objectif gouvernemental	1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique
Action	Mettre en œuvre des activités d'information et de sensibilisation au développement durable auprès du personnel
Indicateurs	Nombre d'activités d'information et de sensibilisation effectuées Pourcentage du personnel joint par les activités d'information et de sensibilisation Pourcentage du personnel cible ayant pris part à des formations
Cibles	3 activités d'information et de sensibilisation par année 100 % du personnel joint par les activités d'information et de sensibilisation 60 % du personnel cible ayant pris part à des formations
Résultats	Participation des employés au sondage — Volet transports et déplacements des employées et des employés
	Formation niveau 1: Démarche gouvernementale de développement durable pour l'officière du Conseil
	Transmission d'informations à tout le personnel lors de la Journée de l'environnement dans l'administration publique — Thème mobilité durable

Action	Faire valoir le caractère essentiel de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le concept de développement durable et souligner les retombées réelles de celle-ci sur la société
Indicateurs	Nombre d'actions entreprises afin de sensibiliser les ministères et les organismes
Cibles	2 actions, dont 1 d'ici le 31 mars 2018
Résultats	Compte tenu de sa mission, le Conseil a maintenu la sensibilisation auprès des ministères et des organismes à la nécessité d'intégrer la question de l'égalité entre les femmes et les hommes de façon durable dans l'administration des programmes gouvernementaux

Objectif gouvernemental	1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial
Action	Reconnaître que les réalisations culturelles de femmes contribuent au rayonnement du Québec et de ses régions, et participer à leur diffusion
Indicateurs	Nombre d'initiatives culturelles à portée sociale diffusées dans la <i>Gazette des femmes</i>
Cibles	1 initiative culturelle par année
Résultats	Par le biais de ses médias sociaux, le Conseil a été partenaire de diffusion de plusieurs événements, notamment le premier Salon International de la Femme Noire, de La soirée Inspirationnelle de la Fondation Y des femmes de Montréal, de Plein feux sur les femmes invisibles

Objectif gouvernemental	6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
Action	Connaître la situation socioéconomique des Québécoises et des Québécois
Indicateurs	Nombre de portraits socioéconomiques régionaux diffusés
Cibles	20 portraits socioéconomiques régionaux, dont 18 d'ici le 31 décembre 2016
Résultats	Publication de 20 feuillets statistiques, soit 19 régionaux et 1 pour l'ensemble du Québec, portant sur la présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs

Objectif gouvernemental	6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités
Action	Promouvoir l'importance de la représentation féminine au sein des conseils d'administration et d'autres instances du Québec
Indicateurs	Nombre d'activités de communication effectuées
Cibles	2 activités de communication par année
Résultats	Publication et promotion des 20 feuillets sur la présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs
Résultats	Publication et promotion du <i>Portrait des Québécoises</i> — Édition 2018 dans lequel le Conseil rassemble les principales données statistiques dans plusieurs domaines de la vie des Québécoises, dont la gouvernance et l'emploi

4.2 Accès à l'égalité en emploi

Taux d'embauche et de représentativité

Effectif permanent au 31 mars 2019

Nombre de membres de l'effectif permanent
29

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2018-2019

Permanent*	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
4	1	1	-

* Ce nombre exclut les mutations.

La Politique d'accès à l'égalité en emploi est appliquée dans le cadre du processus d'embauche au Conseil. Les gestionnaires sont sensibilisés à cette priorité lorsqu'un poste doit être pourvu. Des candidatures de personnes issues des groupes sous-représentés leur sont alors proposées. Ces personnes possédant le profil recherché sont systématiquement invitées à une entrevue de sélection.

Embauche des membres de groupes cibles en 2018-2019

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2017-2018	Nombre de membres d'une communauté culturelle embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes embauchées d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi
Permanent	4	1	s.o.	s.o.	1	25%
Occasionnel	1	1	s.o.	s.o.	1	100%
Étudiant	1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0%
Stagiaire	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0%

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi

Statut d'emploi	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016
	%			
Permanent	25	0	0	0
Occasionnel	100	25	0	25
Étudiant	0	25	0	0
Stagiaire	0	0	0	0

Le Conseil a recruté une personne issue des groupes cibles sur un poste permanent.

Taux d'embauche des femmes en 2018-2019 par statut d'emploi

	Permanent	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	4	1	1	s.o.	6
Nombre de femmes embauchées	4	1	1	s.o.	6
Taux d'embauche des femmes	100%	100%	100%	s.o.	100%

Taux de représentativité des femmes dans l'effectif permanent au 31 mars 2019

	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel technicien	Personnel de bureau	Total
Effectif total (hommes et femmes)	3	17	6	2	28
Nombre de femmes	3	13	6	2	24
Taux de représentativité des femmes	100%	76,5%	100%	100%	85,7%

4.3 Égalité entre les femmes et les hommes

Le Conseil du statut de la femme conseille la ministre responsable de la Condition féminine et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité, au respect des droits et du statut de la femme dans un objectif de justice sociale. Cette importante mission guide l'ensemble de ses travaux et de ses actions au quotidien en ces matières.

4.4 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration

La Politique linguistique du Conseil du statut de la femme a été mise à jour et est en vigueur depuis mai 2018. La Politique tient compte de ses communications externes, de son site Web et des documents qu'il produit, de ses ressources matérielles et des documents contractuels utilisés ainsi que de la langue de travail. Cette politique demeure toujours accessible sur le site Web du Conseil et est incluse dans la pochette remise aux nouveaux membres du personnel. Une personne a également été désignée à l'interne à titre de répondante et s'assure du respect de cette politique.

4.5 Éthique

Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (décret 824-98 du 17 juin 1998), un code à l'intention des membres du Conseil établit les principes d'éthique et les règles de déontologie applicables dans le cadre de leurs responsabilités. Ce code d'éthique et de déontologie est présenté à l'annexe 3.

En ce qui concerne le personnel régulier du Conseil, le code sur les valeurs et les règles internes en ces matières fait partie intégrante de la séance d'accueil au Conseil. En 2018-2019, aucune situation exigeant une intervention de la personne répondante en éthique ne s'est présentée.

4.6 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Aucune divulgation d'acte répréhensible n'a été faite à l'égard du Conseil du statut de la femme ou de son personnel.

4.7 Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Le Conseil a reçu une demande d'accès à l'information au cours de l'année 2018-2019. Cette demande a été acceptée et traitée dans les délais prescrits par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, soit dans un délai de 20 à 30 jours suivant la date de réception de la demande.

Annexes

Annexe 1

Membres du Conseil du statut de la femme au 31 mars 2019

En plus de la présidente, les personnes suivantes étaient membres du Conseil au 31 mars 2019:

Recommandées par le milieu des associations féminines:

- Iris Almeida-Côté, présidente et chef de la direction, Innovaconnect inc.
- Deborah Cherenfant, conseillère principale, BCF Imagine
- Nadine Raymond, directrice principale, innovation et développement, YMCA du Québec, vice-présidente du Conseil des membres
- Poste vacant

Recommandées par le milieu universitaire:

- Rakia Laroui, professeure titulaire et chercheure associée, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
- Natalie Rinfret, professeure titulaire, École nationale d'administration publique (ENAP)

Recommandées par le milieu socioéconomique:

- Julie Bédard, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce et d'industrie de Québec
- Andréan Gagné, vice-présidente, Edelman

Recommandées par le milieu syndical:

- Véronique De Sève, vice-présidente, Centrale des syndicats nationaux (CSN)
- Jeannine Messier, présidente, Agricultrices du Québec

Sont membres d'office les sous-ministres ou leurs déléguées des ministères suivants:

- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Secrétariat du Conseil du trésor
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Une personne du Secrétariat à la condition féminine assiste aux assemblées à titre de membre observatrice.

Annexe 2

Tableau sommaire des résultats 2018-2019

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat
1.1 Poursuivre la production de recherches et d'avis	Nombre de recherches et d'avis produits	Au moins 10	<p>12 productions:</p> <p>3 mémoires:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mémoire — <i>Vers un nouveau plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale</i> (4 mai 2018) • <i>Mémoire sur le projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail</i> (30 mai 2018) • <i>Pour une reconnaissance juste et équitable des emplois à prédominance féminine — Mémoire sur le projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale</i> (26 mars 2019) <p>4 portraits et 4 microsites</p> <ul style="list-style-type: none"> • Microsite: <i>Les proches aidantes et les proches aidants au Québec — Analyse différenciée selon les sexes</i> (20 avril 2018) • Portrait et microsite: <i>La relève agricole féminine au Québec — Remuer ciel et terre</i> (11 octobre 2018) • Portrait et microsite: <i>Portrait des Québécoises — Édition 2018</i> (12 décembre 2018) • Portrait et microsite: <i>Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs — Compilation 2018 — Ensemble du Québec et les 19 versions des régions administratives du Québec</i> (11 mars 2019) • Portrait: <i>Quelques constats sur la monoparentalité au Québec</i> (29 mars 2019) <p>1 feuillet thématique</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'origine «véritable» du 8 mars</i> — 2019 (1^{er} mars 2019).
	Pourcentage de recherches et d'avis présentés	100 %	100 % des recherches et des avis
	Date d'actualisation du cadre de recherche	31 mars 2021	Démarche en cours selon le calendrier établi

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat						
1.2 Améliorer les outils de mesure de la progression effective de l'égalité au Québec	Pourcentage des outils de mesure améliorés	s.o.	<p>Les deux outils du Conseil sont en révision en vue de la prochaine édition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Portrait des Québécoises</i> • <i>La présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs</i> 						
1.3 Mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations du Conseil	Date de mise en place du mécanisme	31 mars 2019	Choix d'un mécanisme de suivi des recommandations du Conseil en février 2019						
	Bilan de suivi des recommandations	s.o.	s.o.						
2.1 Renforcer les mécanismes de consultation des personnes et des milieux intéressés	Nombre d'activités de consultation	Au moins 2	<p>5 consultations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 étude empirique auprès de 22 femmes agricultrices • 3 consultations de personnes-ressources pour les travaux portant sur la relève agricole, sur les personnes âgées et les travailleuses du care ainsi que sur les métiers non traditionnellement féminins • 1 consultation d'expertes et d'experts pour la recherche sur les personnes âgées et les travailleuses du care 						
	Nombre de collaborations	Au moins 10	20 collaborations						
	Date de réalisation du bilan annuel des collaborations	31 mars 2019	31 mars 2019						
2.2 Élargir le lectorat de la <i>Gazette des femmes</i>	Pourcentage d'augmentation du nombre d'abonnements à l'infolettre	10 %	<table border="1"> <tr> <td>2018-2019</td> <td>2017-2018</td> </tr> <tr> <td>6 879</td> <td>7 320</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">- 6,0 %</td> </tr> </table>	2018-2019	2017-2018	6 879	7 320	- 6,0 %	
		2018-2019	2017-2018						
	6 879	7 320							
	- 6,0 %								
10 %	<table border="1"> <tr> <td>285 779</td> <td>252 015</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">+ 13 %</td> </tr> </table>	285 779	252 015	+ 13 %					
285 779	252 015								
+ 13 %									
Pourcentage d'augmentation du nombre de consultations de la <i>Gazette des femmes</i>	10 %	<table border="1"> <tr> <td>285 779</td> <td>252 015</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">+ 13 %</td> </tr> </table>	285 779	252 015	+ 13 %				
	285 779	252 015							
+ 13 %									

Objectif	Indicateur	Cible 2018-2019	Résultat	
2.3 Sensibiliser le public aux conditions de vie des Québécoises	Nombre de publications thématiques	s.o.	1 publication thématique: <ul style="list-style-type: none"> • Feuilleton <i>L'origine « véritable » du 8 mars — 2019</i> 	
3.1 Soutenir le maintien et le développement de l'expertise	Nombre de jours/personne de formation	Au moins 2	2,79 jours/personne	
	Nombre d'activités de transmission des connaissances	Au moins 5	10 activités pour le personnel: <ul style="list-style-type: none"> • 7 résumés de participation à un événement • 2 présentations de sujets de recherche • 1 animation de séminaire 	
3.2 Susciter une plus grande mobilisation du personnel	Nombre de mesures mises en place	Au moins 2	7 mesures pour le personnel <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les nouvelles membres du Conseil • Présentation de la nouvelle image de marque du Conseil • Rencontre avec la ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Isabelle Charest • Participation à un atelier sur l'éthique dans la fonction publique • Aménagement du temps de travail — flexibilité • Réflexions d'équipe sur le cadre de recherche • Améliorations de l'environnement de travail 	
3.3 Optimiser les procédures de fonctionnement de l'organisation	Pourcentage des procédures optimisées	Assemblée: 80 % Mission: 50 % Admin.: 30 %	33 documents recensés: <ul style="list-style-type: none"> • 2 abolis • 2 mis à jour Ajout de 9 nouvelles procédures	
3.4 Moderniser les outils de diffusion (Direction des communications et du Web)	Nombre d'outils de diffusion modernisés	s.o.	4 outils modernisés <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau gabarit du site Web du Conseil • Carte interactive du Québec • Formulaire de commande en ligne • Nouvelle infolettre du Conseil 	
	Nombre d'abonnements aux publications	300	2018-2019 264	2017-2018 48

Annexe 3

Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil du statut de la femme

SECTION 1

CHAMP D'APPLICATION

1. Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (décret 824-98 du 17 juin 1998), le présent code établit les principes d'éthique et les règles de déontologie applicables aux administratrices publiques¹ du Conseil du statut de la femme.
2. Sont administratrices publiques les membres du Conseil du statut de la femme de même que la présidente du Conseil.
3. L'administratrice publique est tenue, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les règles de déontologie et les principes d'éthique prévus par la loi et par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, ainsi que ceux établis par le présent code qui lui sont applicables. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

En cas de doute, l'administratrice publique doit agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

SECTION 2

PRINCIPES D'ÉTHIQUE

4. L'administratrice publique contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de l'État. En harmonie avec la mission du Conseil, elle œuvre de manière à favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

¹ La forme féminine utilisée dans ce code désigne aussi bien le masculin que le féminin lorsque le contexte s'y prête.

5. Afin de concrétiser la mission du Conseil, l'administratrice publique s'engage à promouvoir les valeurs suivantes:
 - a. l'équité entre les femmes et les hommes;
 - b. l'ouverture et la solidarité dans l'optique de tenir compte des situations diverses vécues par l'ensemble des Québécoises;
 - c. l'indépendance afin de jouer de façon crédible son rôle auprès du gouvernement;
 - d. la vigilance pour s'assurer de la progression constante des conditions de vie des femmes vers l'égalité.

SECTION 3

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

RIGUEUR ET INTÉGRITÉ

6. L'administratrice publique exerce ses fonctions au meilleur de ses aptitudes et de ses connaissances avec rigueur, assiduité, diligence et intégrité.

DISCRÉTION

7. L'administratrice publique est tenue à la discrétion sur ce dont elle a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenue, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher une administratrice publique liée à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le Conseil exige le respect de la confidentialité.

8. Le membre invité à représenter le Conseil ou à parler au nom de celui-ci ou en tant que membre du Conseil doit obtenir au préalable l'autorisation de la présidente.

NEUTRALITÉ POLITIQUE

9. L'administratrice publique doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisans.

10. La présidente fait preuve, en outre, de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

11. L'administratrice publique évite de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

Elle doit dénoncer au Conseil tout intérêt direct ou indirect qu'elle a dans un organisme, une entreprise ou une association, intérêt susceptible de la placer dans une situation de conflit d'intérêts.

12. La présidente ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Conseil. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation, pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

Toute autre administratrice publique qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, intérêt qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Conseil, doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel elle a cet intérêt. Elle doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

En cas de contestation, le Conseil décide si la membre est en conflit d'intérêts sur la question et cette membre n'a pas le droit de voter sur la question de savoir si elle est en conflit d'intérêts.

Cet article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher une administratrice publique de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein du Conseil par lesquelles elle serait visée.

13. L'administratrice publique ne peut confondre les biens du Conseil avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

14. L'administratrice publique ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher l'administratrice publique liée à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ou de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le Conseil exige le respect de la confidentialité.

15. L'administratrice publique n'a droit pour l'exercice de ses fonctions qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

L'administratrice publique ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

16. L'administratrice publique ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour elle-même ou pour un tiers.

17. L'administratrice publique doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

APRÈS-MANDAT

18. L'administratrice publique qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au Conseil.

19. L'administratrice publique qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Conseil ou un autre organisme ou entreprise avec lequel elle avait des rapports directs importants au cours de l'année précédant la fin de son mandat.

SECTION 4

MESURES D'APPLICATION

20. La présidente du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administratrices publiques du Conseil.
21. En cas de manquement à l'éthique et à la déontologie, le processus disciplinaire applicable est celui prévu au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics.

Annexe 4

DOCUMENTS PRODUITS PAR LE CONSEIL

Au cours de l'exercice 2018-2019, le Conseil a produit 12 documents et diffusé 69 publications dans le magazine *Web Gazette des femmes*.

8 documents imprimés

1. Mémoire — *Vers un nouveau plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale* (4 mai 2018). Version PDF.
2. *Mémoire sur le projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail* (30 mai 2018). Version PDF.
3. *La relève agricole féminine au Québec — Remuer ciel et terre* (11 octobre 2018). Versions papier (3000 copies) et PDF.
4. *Portrait des Québécoises — Édition 2018* (12 décembre 2018). Versions papier (4000 copies) et PDF.
5. *L'origine « véritable » du 8 mars — 2019* (1^{er} mars 2019). Version PDF française et version PDF anglaise *The "Real" Origin of International Women's Day — 2019* (1^{er} mars 2019).
6. *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs — Ensemble du Québec* (11 mars 2019). Versions papier (5000 copies) et PDF, et les 19 versions des régions administratives du Québec:
 - a. Bas-Saint-Laurent (01)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
 - b. Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
 - c. Capitale-Nationale (03)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
 - d. Mauricie (04)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.

- e. Estrie (05)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
- f. Montréal (06)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
- g. Outaouais (07)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
- h. Abitibi-Témiscamingue (08)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
- i. Côte-Nord (09)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
- j. Nord-du-Québec — Jamésie (10)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
- k. Nord-du-Québec — Nunavik (10)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
(11 mars 2019). Versions anglaise papier (200 copies) et PDF.
- l. Nord-du-Québec — Eeyou Estchee (10)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
(11 mars 2019). Versions anglaise papier (200 copies) et PDF.
- m. Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
- n. Chaudière-Appalaches (12)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
- o. Laval (13)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
- p. Lanaudière (14)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
- q. Laurentides (15)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.

- r. Montérégie (16)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
 - s. Centre-du-Québec (17)
(11 mars 2019). Versions papier (500 copies) et PDF.
7. *Pour une reconnaissance juste et équitable des emplois à prédominance féminine — Mémoire sur le projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale* (26 mars 2019).
 8. *Quelques constats sur la monoparentalité au Québec* (29 mars 2019).
Version PDF.

4 microsites

1. *Les proches aidantes et les proches aidants au Québec — Analyse différenciée selon les sexes* (20 avril 2018).
2. *La relève agricole féminine au Québec — Remuer ciel et terre* (11 octobre 2018).
3. *Portrait des Québécoises* — Édition 2018 (12 décembre 2018).
4. *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs — Compilation 2018* (11 mars 2019).

Publications dans le magazine *Gazette des femmes*

Type de contenu	2018-2019	Articles
Articles de fond	40	<ol style="list-style-type: none"> 1. Votre microbiote vaginal est votre ami 2. Le sacrifice migratoire des Géorgiennes 3. Vers des césariennes plus humaines 4. Proche aidance: un portrait qui donne l'heure juste 5. Quand les femmes autochtones s'approprient l'université 6. La difficile égalité des sexes en Corée du Sud 7. Les raisons de la colère 8. Aventurières, soyez fières! 9. Quand donner la vie cause la mort 10. Les grèves féministes, qu'ossa donne? 11. À la recherche du matriarcat perdu... et fantasmé: les Bijagos 12. Endométriose: briser l'isolement sur le Web 13. Guide des festivals au féminin 14. Harcèlement dans les transports en commun: un fléau banalisé 15. Sages-femmes recherchées 16. Cachez cette femme qui ne veut pas d'enfants 17. Florence Montreynaud: une vie féministe 18. Enfin des femmes à la tête des revues culturelles! 19. L'émancipation est dans le sac 20. Rentrée lettrée 21. Les couleurs du tatouage féministe 22. Les filles accros au Net, mais plus discrètement 23. La maternité à l'heure de l'apéro 24. Le féminisme en pièces (de théâtre) 25. Quand le milieu de travail se mêle de violence conjugale 26. Quand maman part en voyage d'affaires 27. Agricultrices de la relève: cultiver la différence 28. Déjeuner des hommes: la violence au menu 29. L'égalité, ça s'apprend dans les livres aussi 30. Celles qui ne voulaient pas gâcher Noël 31. Le café colombien plus équitable pour les femmes 32. Les filles vous font sortir 33. L'anxiété de performance, un fléau chez les filles 34. Ruth Bader Ginsburg: star féministe du droit américain 35. Où en est le féminisme québécois? 36. Pour en finir avec la culture du viol 37. 3 applications féministes à découvrir 38. Les réseaux sociaux: nouveau tremplin des femmes vers l'entrepreneuriat? 39. Le visage féminin du marketing d'influence 40. Johan Bävman, le papa suédois

Blogues	6	<ol style="list-style-type: none"> 1. 8 séries féministes d'ici et d'ailleurs à visionner en rafale 2. Saint-Valentin: petit guide sympa pour une fête de l'amour féministe et inclusive 3. Science et technologie: les femmes s'en mêlent! Partie 1 4. Science et technologie: les femmes s'en mêlent! Partie 2 5. Les mots-clics au cœur des actions féministes 6. Balados féministes: 10 projets audio à découvrir
Rubrique 5 questions	10	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valérie Chevalier 2. Ingrid Falaise 3. Marie-France Bazzo 4. Ariane Fortin 5. Laurence Nerbonne 6. Melissa Mollen Dupuis 7. Pauline Marois 8. Rosalie Bonenfant 9. Manal Drissi 10. Françoise David
Grand dossier	1 (4 articles)	<p>Le sexe des femmes: tout n'a pas été dit</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En quête de gynécos sensibles et respectueux, svp! 2. Un clitoris en 3D pour expliquer le plaisir féminin 3. Comment la gynécologie s'est masculinisée 4. Menstruations: la levée des tabous
Illustrations (traits libres)	9	<ol style="list-style-type: none"> 1. Section jeux: trouvez l'intruse 2. Section jeux: associations 3. Une commission à la pharmacie dont vous êtes le héros 4. Pas féministe 5. Section jeux: 7 différences 6. En colère? 7. Santé! 8. Section jeux: rébus 9. La chronique ciné de Cathon — film 3: <i>Wonder Woman</i>
TOTAL	69	

www.csf.gouv.qc.ca

*Conseil du statut
de la femme*

Québec 